



Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L-1122-12 et L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu <u>le lundi 2 décembre 2024 à 18h30</u> au Hall Fernand Carré de Rumes.

ORDRE DU JOUR

EN SÉANCE PUBLIQUE

- 1. Elections Communication relative à la validation des élections communales
- 2. Conseil communal Examen des conditions d'éligibilité et d'incompatibilité
- 3. Conseil communal Prestation de serment des conseillers communaux
- 4. Conseil communal Prise d'acte des désistements en vertu de l'article L1122-4 du CDLD
- 5. Conseil communal Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés
- 6. Conseil communal Prestation de serment des suppléants remplaçant les élus s'étant désistés
- 7. Conseil communal Formation du tableau de préséance
- 8. Conseil communal Adoption du pacte de majorité
- 9. Conseil communal Prestation de serment des membres du collège communal
- 10. CPAS Election de plein droit des conseillers de l'action sociale présentés par les groupes politiques



- 11. Police Election d'un conseiller au conseil de police
- 12. Conseil communal Délégation au Collège communal pour la compétence de recruter, de désigner sous contrat et mettre fin au contrat de travail du personnel communal non-enseignant : approbation
- 13. Divers Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 novembre 2024 : approbation

PAR ORDONNANCE:

La Directrice Générale,

A.LEMOINE

Le Bourgmestre,

M. CASTERMAN

